

MAIRIE D'OMS

Bulletin d'Informations

Municipales n°1

Balco' dels Aspres



Le mot du maire,

Bonjour. Je sais, j'ai un peu de retard, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Je veux tout d'abord simplement, avec l'ensemble des élus, remercier l'ensemble des électeurs d'OMS pour leur civisme et la maturité démocratique dont chacun a su faire preuve lors des changements dictés par les dernières élections municipales.

Mon but, je l'ai dit et répété, c'est donner à notre commune les atouts pour affronter les défis de demain sans ressasser les erreurs d'hier. Pour y parvenir, je saurai écouter et expliquer toujours, approuver souvent mais dire non parfois.

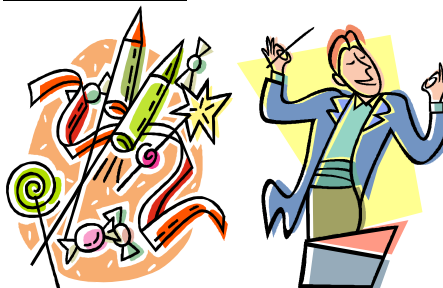
Le conseil municipal et moi-même mesurons la confiance accordée. Nous souhaitons mettre en oeuvre notre programme, dans la plus large concertation possible, avec l'ensemble des forces vives de notre village- associations, parents d'élèves.....

Cette concertation va, dans les semaines à venir, se traduire par une réunion publique portant sur : l'emplacement définitifs des containers poubelle collectifs (pour pouvoir confectionner des «cages à poubelle» pérennes).

Une réunion (parents - enfants) aura lieu pour la création d'une association en faveur des jeunes.

Nous espérons à cette occasion, la participation la plus large possible des

Festivités:



Le 27 avril - Loisirs OMS - Bal Rétro (Inscription)

Le 18 mai - Rifle des trois printemps

Le 15 juin - Rifle des trois printemps

Le 20 juin - Fête de l'école

Le 14 juillet - Cérémonie & animation musicale

Le 24 août - Fête votive

Le 21 septembre - Rifle des trois printemps

Création association:

Appel à personnes motivées, pour création association « OMS Promotion » :

Section « jeunes »

Organisation fête votive

Journées animations

Toutes les bonnes volontés et les idées nouvelles sont les bienvenues.

Faites vous connaître à la mairie !!!!!

Rappels :

Un registre est à votre disposition, afin de procéder au recensement dans notre commune des personnes âgées & handicapés isolés

Nous rappelons à chacun l'importance de ce registre afin de signaler les personnes qui pourraient être en difficulté,

citoyens concernés afin de donner aux décisions qui suivront la meilleure légitimité possible.

Votre Maire - Christian VILA

Permanences des élus:

Les lundis de 9 h30 à 12 h assurée par Mr LELEU

Les mardis de 10 h à 12 h assurée par Mr BOWEN (anglais)

Les Mardis de 14 h à 16 h assurée par Mr VILA*

Les Vendredis de 17 h à 19 h assurée par Mr VILA*

* permanence assurée par un autre élu en cas d'indisponibilité

notamment en cas de canicule.

La divagation des chiens est interdite. A nouveau, de nombreuses poubelles sont renversées par la gent canine, la municipalité sera dans l'obligation de prévenir la fourrière dans le cas de récidive.